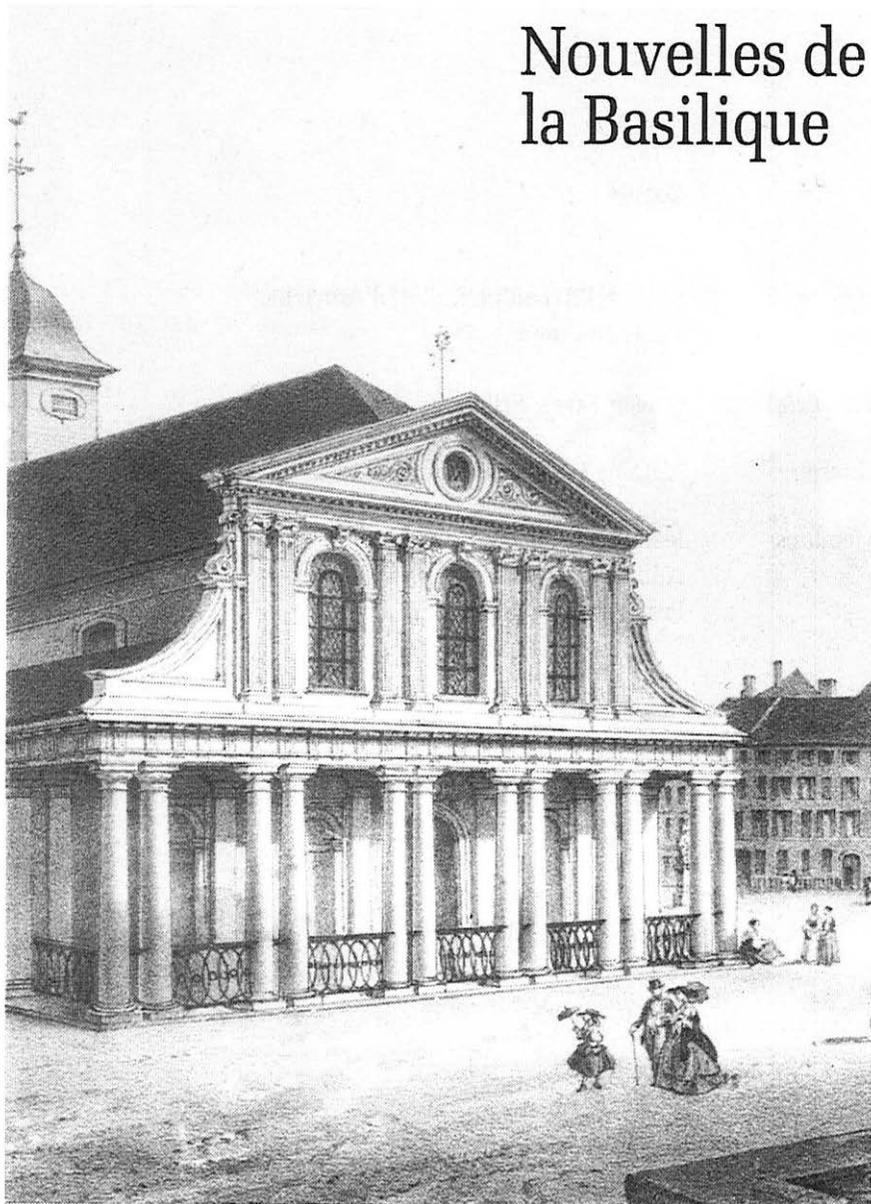


NOTRE-DAME DE FRIBOURG

N° 13/14 avril 1998

Nouvelles de la Basilique



Association pour la restauration totale de la Basilique Notre-Dame de Fribourg

Comité

Président: S.A.I.R. l'Archiduc Rudolf d'Autriche,
Torny-le-Grand

Vice-Président: Dr Jean Favre, Fribourg

Caissier: Antoine Waeber, Fribourg

Membres: Jean **Bourgknecht**, Fribourg
André **Gutzwiller**, Arlesheim
Prof. Alfred A. **Schmid**, Fribourg

CCP 17-6735-7

Compte de restauration UBS 320.391.04.U-260

**Assemblée générale de l'Association pour la restauration totale
de la Basilique Notre-Dame de Fribourg**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à notre Assemblée générale qui aura lieu le

**MARDI 5 MAI 1998, à 18 h
à la Salle paroissiale de Saint-Nicolas,
Grand-Rue 14, à Fribourg**

L'ordre du jour de l'Assemblée sera le suivant:

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 mai 1997
2. Rapport du Président
3. Comptes de l'exercice 1997
4. Rapport du contrôleur des comptes
5. Approbation des comptes et décharge du Comité
6. Changement aux Statuts de l'Association:
Nom actuel: Comité de l'Association pour la Restauration totale
de la Basilique Notre-Dame de Fribourg
Nom proposé: Association pour.....
7. Programme et perspectives 1998
- Divers

Le Président:
Archiduc Rudolf d'Autriche

Le nouveau cahier de notre Bulletin était prévu pour Pâques. Pour cause de maladie du rédacteur responsable, il paraît – un peu plus étoffé toutefois qu'à l'accoutumée – avec un petit retard, dont nous nous excusons.

Nous remercions M^{me} Verena Villiger, Conservatrice du Musée cantonal d'art et d'histoire à Fribourg, de sa précieuse collaboration. Nous lui devons la contribution sur la Vierge aux épis.

Nos remerciements s'adressent aussi à M^e Jean Bourgknecht, avocat et conseiller communal, pour la lecture de la version française de l'article sur le clergé de la Basilique.

La photographie de la couverture représente le détail d'une lithographie d'Auguste Deroy, Paris, après 1842. Fribourg, Musée d'art et d'histoire.

Crédit photographique: Fribourg, Musée cantonal d'art et d'histoire

Rédaction: Prof. Alfred A. Schmid, Fribourg

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Faisons le point

Il est bon de s'arrêter un instant pour faire le point de la situation. Quelle est notre organisation? Où en sont les travaux de restauration? Quel est l'état de nos finances? Pouvons-nous poursuivre l'œuvre de longue haleine que, grâce à vous, chers bienfaiteurs, nous avons pu entreprendre? Autant de questions qui vous intéressent et auxquelles le président de la Fondation de la Basilique de Notre-Dame et le président de l'Association pour la restauration totale de la Basilique de Notre-Dame vont s'efforcer de répondre.

Notre organisation, autrement dit les responsabilités, qu'en est-il? Quels rôles jouent la fondation et l'association? La Fondation est, depuis 1968, propriétaire de la basilique et de son contenu. Après avoir été propriété de la Bourgeoisie de Fribourg, puis dès 1884 de l'Evêché, la basilique a été donnée à une fondation de droit ecclésiastique selon le Code civil suisse, fondation créée devant notaire en 1968. Il s'agissait, en fait, de donner à la basilique un propriétaire doté de la personnalité juridique, qualité qui faisait alors défaut à l'Evêché. La fondation, dirigée par un conseil qui joue le rôle d'un conseil de paroisse, a la mission de «recevoir la fabrique de la Basilique de Notre-Dame et de la maintenir comme lieu de culte catholique romain et comme monument historique». Tel est le but fixé dans l'acte de fondation. C'est le conseil de fondation qui est maître de l'ouvrage lors des travaux de restauration. Il a constitué, en son sein, un «groupe de travail technique» qui fonctionne comme commission de bâtisse.

L'Association pour la restauration totale de la Basilique de Notre-Dame a été fondée en 1987. Elle portait alors le nom de «Comité pour la restauration. Le but de l'association est de promouvoir toutes initiatives et actions, en particulier de procéder à des

collectes en vue de fournir à la fondation les moyens financiers dont elle a besoin pour exécuter les travaux de restauration. L'association prête aussi son concours lors de recherches de nature culturelle, historique ou architecturale. A ce jour, l'association a dépassé le millier de membres et de bienfaiteurs. Elle joue un rôle irremplaçable dans la recherche de fonds.

Les travaux de restauration ont dû être suspendus, faute de liquidités, après l'exécution de la première étape, soit la réfection, parfaitement réussie, de la façade principale. La deuxième étape, consistant en la restauration de la toiture, des façades latérales et du clocher, pourra débuter prochainement. Ainsi en a décidé le conseil de fondation lors de sa dernière séance. Les moyens financiers à disposition permettent de commencer les travaux. Cette deuxième étape a été devisée à un peu plus de deux millions et demi de francs. Il sera vraisemblablement possible de comprimer cette dépense. Nous pouvons compter sur un architecte, M. Antoine Vianin, très attentif à nos difficultés.

Nos finances restent un souci majeur. Il faut faire face non seulement aux frais de restauration, mais aussi au frais du ménage de la basilique, salaires, assurances, fournitures diverses, entretien courant etc. Et Notre-Dame n'étant pas une église paroissiale, ne bénéficie pas du produit de l'impôt ecclésiastique, d'où une difficulté permanente et, sans des secours extérieurs, l'impossibilité d'équilibrer les comptes. Pour la restauration, un dossier a été constitué et remis à ce qu'on appelle les grands donateurs potentiels. Avec les fonds récoltés par l'association auprès de ses membres et des bienfaiteurs et qui s'élèvent aujourd'hui à 850 000 francs, avec les subventions versées au titre d'acompte par la Confédération, le canton et la commune de Fribourg, soit 475 000 francs, avec les dons parvenus directement au compte «restauration», ce sont trois millions de francs qui ont alimenté ce compte. Mais hélas! cela ne suffit pas encore. Compte tenu des subventions des pouvoirs publics à percevoir encore pour la première étape et escomptées

pour les étapes suivantes, il y a encore de l'argent à trouver. Avec votre aide, chers amis de la Basilique de Notre-Dame, et avec l'aide de la divine Providence et celle de Notre-Dame de Fribourg, Reine de l'Univers, nous avons confiance. Il faut avancer lentement, au fur et à mesure des possibilités financières, mais sans perdre de vue l'objectif à atteindre: redonner à notre basilique le lustre qu'elle mérite, et que mérite sa Sainte Patronne.

Des esprits chagrins ont estimé inutiles et demesurés les frais engagés pour restaurer la basilique. Il faut démolir cette église, ont-ils dit, ou en faire un musée liturgique. Il y a bien assez d'églises à Fribourg... Non! On ne démolit pas un sanctuaire marial qui, au cours des ans, a reçu de nombreux privilèges des Souverains Pontifes. On ne démolit pas la plus ancienne église de Fribourg. On ne démolit pas – on ne peut pas démolir – un monument historique classé. Un musée? Un de plus dans le quartier? Qui paierait la restauration indispensable – celle que nous entreprenons – et les aménagements nécessaires? et les frais d'exploitation? Non, il faut demeurer réaliste, même si l'on prend plaisir à cultiver l'utopie. La Basilique de Notre-Dame subsistera comme lieu de culte catholique romain et monument historique. Avec l'aide de Dieu et avec votre aide indispensable. Aide-toi et le Ciel t'aidera...

Les présidents responsables de la Basilique de Notre-Dame vous disent un très chaleureux merci pour tout ce que vous avez fait et ferez encore.

Archiduc Rudolf d'Autriche
Président de l'Association
pour la restauration totale

Raphaël Barras
Président
de la fondation

Le Clergé de la Basilique de Notre-Dame à Fribourg

IV

Le nombre des prêtres de l'église de Notre-Dame, leur nomination, leurs activités, leur position juridique et leurs rapports avec l'Hôpital n'étaient pas réglés de manière précise, ils ont plutôt été définis de cas en cas, en même temps que leur cahier de charges individuelles. Ainsi que cela arrivait souvent dans les églises paroissiales du Moyen Age tardif, le clergé qui y était attaché a augmenté grâce à de nombreuses fondations d'autels, de prébendes et de messes, notamment lors d'anniversaires pour un défunt ou pour toute une famille. En règle générale l'office avait alors lieu à un autel secondaire existant, à moins que l'on ne profita de l'occasion pour en créer un nouveau. Le fondateur était normalement responsable non seulement de l'autel et des ornements et parements du culte, mais il indemnisait aussi le prêtre mandaté et assumait tous les frais y relatifs, jusqu'au pourboire du sacristain ou du servant. La messe était occasionnellement suivie d'un repas pour le prêtre officiant, le clergé de l'église, la Commission de l'Hôpital et même pour les malades et les prébendaires. Les conditions et souvent même les détails comme les services et le vin étaient fixés d'emblée. Certains donateurs généreux organisaient des offices ouverts à tous les fidèles, par exemple des messes hebdomadaires ou dédiées à des saints patrons particuliers. Nous rappelons dans ce contexte la messe de 9 heures à notre Basilique, fondée par M^{lle} Marguerite Gottrau et célébrée à partir de 1650 (cf. *Nouvelles de la Basilique* 1996, cahier 9, pp. 8-11). Ainsi, le programme des offices, des messes et des heures de dévotion fut-il enrichi à plusieurs reprises. Dès le XV^e siècle, nous constatons des efforts en faveur de l'introduction

des heures liturgiques, mais qui n'ont cependant pas abouti à l'ordre d'une collégiale. Mgr Joseph-Hubert de Bocard (1697–1758) par exemple, qui en 1724 fut nommé Recteur de l'église Notre-Dame et qui conserva ce titre même après son élection comme évêque de Lausanne en 1745, introduisit les vêpres et complies chantées; l'assistance du clergé n'était cependant obligatoire que les dimanches, les fêtes et les jeudis. Au XV^e siècle déjà, on avait introduit le *Salve Regina* qui était chanté chaque samedi ainsi qu'à la veille des fêtes. L'Hôpital qui assurait par ailleurs la comptabilité de l'église reçut ainsi des moyens supplémentaires qui lui permirent un nombre croissant de prêtres. On n'oubliera pas non plus les prestations en nature de compléments bienvenus en bois, céréales, fromage, jambon, vin, etc. Suivant le caractère des donations, elles furent transmises en tout ou en partie, aux chapelains concernés. Depuis le XVI^e siècle, ces dons en nature furent de plus en plus remplacés par des dons en espèces.

Ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle que l'on mentionne un prêtre attribué à l'Hôpital. Il était associé aux chapelains, dès 1540 sous le vocable d'aumônier ou de chapelain de la Sainte-Croix, en commémoration de la première chapelle de l'Hôpital, mentionnée dans un chapitre précédent de ce travail (*Nouvelles de la Basilique* 1997, cahier 12, p. 8). Il y a célébré la messe jusqu'au transfert de l'Hôpital à son nouvel emplacement et sa reconstruction totale, à la fin du XVII^e siècle. L'aumônier assurait la charge d'âmes auprès des malades et des pensionnaires. Il a habité jusqu'au XVIII^e siècle une maison mise à sa disposition par l'administration et n'obtint que relativement tard un domicile à l'intérieur de l'Hôpital.

Les chapelains furent engagés et indemnisés par l'Hôpital qui leur attribua un autel, à l'exception des prébendes qui furent constituées par une abbaye, une confrérie ou une famille fribourgeoise ayant le droit d'en disposer. L'Hôpital et l'église n'avaient qu'une seule comptabilité. Quant au droit d'élection, les sources écrites ne sont pas très précises. La consolidation du régime patricien

engendra des tensions entre le clergé et le Conseil. Lors de la deuxième moitié du XVI^e siècle par exemple, le Recteur fut élu par le clergé, et seulement confirmé par le Conseil. Les réductions du nombre des chapelains en 1496 et en 1591 furent votées à l'unanimité par le Conseil. D'autre part, le clergé réclama en 1659, en rappelant la fondation du doyen Jean Malamunier citée plus haut (*Nouvelles de la Basilique* 1997, cahier 12, p. 8), le droit d'élection de l'aumônier de l'Hôpital et chapelain de la chapelle de la Sainte-Croix qui lui avait été réservé, ce que le Conseil refusa. A une exception près – Dom Josse-Pierre de Reynold, membre de la Congrégation de l'Oratoire, Recteur de 1650 à 1690 –, les chanoines et les chapelains étaient des prêtres séculiers. Depuis 1801 et jusqu'en 1884, le Conseil communal de la Ville de Fribourg a élu les chanoines qui n'avaient désormais voix au chapitre que pour la présentation des candidats par le Recteur et la Commission administrative de l'Hôpital. Seule l'élection des quelques chapelains restait dans la compétence des chanoines.

Le 15 mars 1457, l'institution de l'Hôpital des Bourgeois fut solennellement reçue dans la Bourgeoisie de la ville de Fribourg, le même jour que la Grande Confrérie du Saint-Esprit qui avait son siège à Notre-Dame et que l'abbaye cistercienne de la Maigrange. Peu après, le clergé de l'église paroissiale Saint-Nicolas fut honoré de la même façon, avant même que celui-ci fut constitué comme chapitre collégial, et avant l'achèvement des travaux de cette église dont le début de la construction remontait à 1283. La fabrique de Saint-Nicolas et la léproserie de Bourguillon reçurent d'ailleurs également le droit de bourgeoisie à la même époque. Tout cela révèle les relations étroites entre ces églises et institutions et la ville, mais démontre tout autant la ferme volonté de celle-ci d'y faire ainsi valoir ses droits de codécision. Pour Notre-Dame en particulier, la situation nouvelle était importante surtout en ce qui concerne la charge des constructions. L'Hôpital était financièrement responsable pour le chœur, la tour avec les cloches, le maître-autel et la sacristie. L'entretien des autels secondaires ainsi

que des ornements et parements liturgiques revenait à chaque propriétaire. En 1682, par exemple, peu avant le déménagement de l'Hôpital et de sa chapelle au quartier des Places, le Conseil autorisa le clergé à surélever le maître-autel et à confectionner un nouveau tabernacle, le tout évidemment aux frais de celui-ci. En 1770 par contre, l'évêque insista auprès du gouvernement pour entreprendre enfin les travaux de réparations nécessaires à l'église.

Le transfert de l'Hôpital à l'endroit qu'il a occupé jusqu'à sa fusion avec le nouvel Hôpital cantonal a considérablement compliqué la situation de l'église de Notre-Dame. L'Hôpital devait désormais se charger de l'entretien de deux sanctuaires: l'un des deux était totalement intégré dans le complexe du nouvel ensemble hospitalier, l'autre par contre se trouva tout à coup dans une position marginale et en raison de son âge, l'entretien de ce dernier était évidemment plus onéreux. A cela s'ajoutait que l'Hôpital et son ancienne église étaient devenus pratiquement deux entités différentes. Pour l'église, le Conseil revendiquait droit au chapitre; l'Hôpital des Bourgeois était – fait plutôt rare au Moyen Age, une institution purement laïque. Déjà en 1262 se trouvaient à sa tête un Maître hospitalier bourgeois, Jacques Tioleta, et un Proviseur, Nicolas de Corpataux; en 1267, ces mêmes personnages figurent sous le titre de Recteurs. Au début, ces appellations changèrent à plusieurs reprises: les sources écrites utilisent pour la même fonction, simultanément ou alternativement, les termes de Recteur, Procureur, Gouverneur, Hospitalier, en allemand *Spitalmeister*. En 1423, on emploie pour la première fois le terme de *Rector* pour le prêtre qui se trouvait à la tête du Collège sacerdotal attaché à l'église. Vers la fin du XVI^e siècle, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, il fut élu par le clergé de Notre-Dame et ensuite confirmé par le Conseil. A côté, ou plutôt au-dessus de lui, se trouvait le maître laïque de l'Hôpital, le *magister*. Il était élu et assermenté, au début pour une année seulement, plus tard pour des durées plus longues, par l'Avoyer, les Conseils et les Bourgeois lors de l'Assemblée bourgeoise d'été (à la fête de Saint Jean-Baptiste, le 24 juin). Il était

responsable de l'administration des biens dont l'Hôpital était propriétaire, de l'entretien des bâtiments, comme aussi de toute la gestion dont il rendait compte annuellement. Tout le personnel lui était soumis, hormis ses collaborateurs les plus étroits, à savoir le Clerc ou Secrétaire de l'Hôpital, le Sautier et le Cellérier qui, comme d'ailleurs le Proviseur, n'est mentionné qu'à la fin du XIII^e siècle; le poste semble avoir été supprimé plus tard. Parmi les personnes au service de l'Hôpital, on n'oubliera pas les domestiques, les valets et les servantes, y compris les gardes-malades.

Le personnel soignant était masculin, à l'exception des bonnes du dortoir des femmes. Tous et toutes étaient laïques. A la fin du XVII^e siècle, après le transfert dans les bâtiments récemment construits et surtout après l'adoption d'un nouveau règlement de l'Hôpital en 1759, on délibéra afin de remplacer les laïques par une congrégation de religieuses. C'est en 1779 seulement qu'on fit appel aux Sœurs grises de Sainte-Marthe, une congrégation pour les soins hospitaliers fondée à la fin du XVII^e siècle dont la maison-mère se trouvait à Besançon. Les premières Sœurs arrivèrent de Sion et de Pontarlier. Dès le début de leurs activités, elles accomplirent leur mission à la satisfaction générale. Pendant près de deux siècles, comparables aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à la Providence, elles animèrent la ville par le costume gris de leur ordre.

Alfred A. Schmid

La «Vierge aux épis» du monogrammiste P.W. de 1576

Le Musée d'art et d'histoire de Fribourg possède une peinture sur panneau de bois représentant la «Vierge aux épis». Il s'agit d'un don de l'avoyer de Fribourg, Jean de Lanthen-Heid et de son épouse Barbe Techtermann qui l'offrirent probablement à la Basilique Notre-Dame en 1576. Ce tableau faisait partie de la collection Techtermann acquise par le Musée d'art et d'histoire en 1902. L'achat de cette importante collection fut rendue possible par la participation de la Confédération helvétique qui prit à sa charge un tiers du coût global de 27 000 francs suisses. Dans l'inventaire du collectionneur Max de Techtermann, qui fut aussi conservateur du musée de 1899 à 1907, le panneau est décrit en ces termes: «Apparition de la Vierge, ex-voto de Notre-Dame, armorié Lanthen-Heid et Techtermann, 1516, signé: P.W. (peut-être un spécimen, qui serait unique, du peintre Valéllian)». Il fut alors estimé 1000 francs, prix élevé dans le contexte de l'époque.

Lors de son acquisition, ce tableau présentait un aspect différent d'aujourd'hui: le visage, le nimbe et la robe de la Vierge, ainsi que la tenture de l'arrière-plan et le phylactère, étaient chargés de repeints; une date erronée – 1516 – avait même été ajoutée. En 1942, ou peu avant, Henri Boissonnas restaura la peinture et dégagna la couche picturale originelle. Le format actuel correspond presque aux dimensions initiales; seule la bordure inférieure a été coupée sur un centimètre à peine, et la bordure gauche légèrement rabotée. Le bord supérieur du panneau est taillé en biseau; quatre perforations témoignent d'une ancienne consolidation du cadre. Sur l'envers apparaissent les esquisses de deux têtes moustachues, dont l'une est coiffée d'un chapeau en pointe; ces esquisses devraient être contemporaines du tableau peint.

Cette peinture d'aspect médiéval montre la Vierge en prière devant une tenture murale ornée d'un motif de grenades. Contre la bordure supérieure gauche du panneau est appuyée une étagère comportant différents objets, alors que dans l'angle inférieur est agenouillé un petit personnage – le donateur, comme l'indiquent le phylactère et les deux armoiries. La Vierge est représentée sans l'Enfant Jésus et dotée de caractéristiques particulières: sa longue chevelure retombe librement sur son dos; sa robe blanche est ornée, sur l'encolure et les poignets, d'un motif de rayons agrémenté de pierres précieuses, et serrée à la taille par une ceinture dont la longue extrémité rejoint presque le sol. Sur la robe, de nombreuses traces de couleur noire suggèrent l'ancienne présence d'un motif ornemental. Au vu des autres éléments iconographiques, il est très probable qu'il s'agissait là d'épis. Ce type de représentation de Marie, connu sous le nom de «Vierge aux épis», était rattaché dans les études anciennes aux rites de la moisson et de la fécondité; on lui supposait alors des racines lointaines. Aujourd'hui, l'origine et la signification de cette thématique sont en grande partie élucidées; il ne s'agirait pas de l'assimilation inconsciente d'un schéma iconographique archaïque, mais de la création réfléchie d'un théologien érudit du Moyen Age. Le modèle de la «Vierge aux épis» apparaît essentiellement dans la peinture, la gravure et la sculpture du nord des Alpes (sud-est de l'Allemagne, Autriche et Suisse), et surtout dans des œuvres du XV^e siècle. Vers la fin du Moyen Age, le Dôme de Milan en abritait un exemplaire particulièrement vénéré: il s'agissait d'une statue en argent offerte naguère par la colonie allemande établie dans la ville. Après sa disparition, Cristoforo de Mottis peignit en 1464–1465 un tableau qui fut accroché à un pilier, avant d'être remplacé vers 1485 par une sculpture en marbre de Pietro Solari (aujourd'hui au Museo d'Arte Antica, Castello Sforzesco, Milan). Au début du XX^e siècle, on tenait l'image mariale de Milan pour l'archétype de la «Vierge aux épis», hypothèse pourtant récemment mise en doute. Le tableau de Milan n'était probablement qu'un exemple particulièrement fameux parmi de nombreuses

représentations analogues. Par ailleurs, son rapport avec la colonie allemande parle davantage en faveur d'une origine septentrionale. Un indice relatif à la naissance du type iconographique de la «Vierge aux épis» nous est peut-être fourni par la ceinture à la longue extrémité tombante et par la robe aux sobres plis verticaux, typiques de la mode vestimentaire en vigueur autour de l'an 1300.

Représentée sous les traits d'une jeune fille aux cheveux dénoués, vêtue d'une simple robe, et sans l'Enfant Jésus, Marie apparaît ici comme une *Tempeljungfrau* («vierge élevée au Temple»), dont les caractéristiques sont évoquées dans l'inscription accompagnant la gravure sur bois du maître Firabet (Collection d'art graphique de l'EPF à Zurich, dépôt de la Fondation Gottfried Keller). Les récits apocryphes (surtout le proto-évangile de Jacques et l'évangile du pseudo Matthieu) nous apprennent en effet que Marie servait au Temple avant d'épouser Joseph. La bordure rayonnante qui souligne l'encolure et les poignets de la robe traduit sans doute la beauté de la Vierge, une beauté si éblouissante selon les descriptions médiévales, que l'on pouvait à peine contempler la face de Marie, souvent assimilée d'ailleurs au soleil, à la lune ou à une étoile. Les rayons font aussi allusion au Christ fait homme, que les théologiens du Moyen Age comparaient également au soleil. La petite couronne de roses blanches et rouges qui figure à côté de l'épaule de Marie représente probablement la couronne de fiançailles destinée à son fiancé céleste. Selon le texte de la gravure de Firabet, une couronne de roses blanches était accrochée devant le tableau de Milan; en dessous poussait de l'herbe. C'est aussi une prairie fleurie qui forme le sol du panneau de Fribourg. Le cœur signifie peut-être (selon les paroles du mystique Ludolph de Saxe) que Marie, par sa Foi, avait déjà reçu Jésus en son cœur avant l'Annonciation. L'aspect pourtant le plus original de ce type de représentation réside dans les épis parsemant la robe. L'épi n'apparaît pas parmi les nombreuses désignations de la Vierge, alors que l'on rencontre la symbolique du champ (*ager, campus*): la Vierge Marie, Mère de Dieu, est le champ qui fructifie sans avoir été



firabet

Was zu wissen aller menschen
 das die bild ist vnder henden
 der heiligen in dem tempel
 was die heilige gemalt war
 Soud also ist in in lant
 in dem ghibit in in lant
 unster Ein heiligen lag gefeg
 en der ward unvorant zu dem
 end Die erlich in by nacht
 die Jungfrotz in ma in der si
 ger Die sie he gemalt hat
 und hied zu vne das er sich gr
 lobet gen in lant für das bi
 de Soud er sich das er
 er Soud do man in ob hat
 und macht in der heiligen
 nicht gen in lant in
 den heiligen ledig in ap hat
 er sich gen in lant in den
 eyon für das bild vnde
 danke in lant in lant
 vnde in großen guden

Was hänge auch vor dem selben
 bild in lant in lant
 in zu einem großen vnder reiche
 vnder dem lant in vnder reiche
 Des selben graf in die heiligen
 von in lant in lant
 der in lant in lant
 das gar vol in er beid in lant
 den in lant was das in lant
 selben hat das in lant
 re darmit lo die in lant
 in lant in lant in lant
 und in lant in lant
 och zu loben und vnder reiche
 zu dem

Maitre Firabet de Rapperswil. «Vierge aux épis». Gravure sur bois. Vers 1465–1470. Zurich, Collection d'art graphique de l'EPFZ.

labouré. Le fruit lui-même est le Christ. L'épi fait aussi allusion à l'eucharistie, au mystère de la transformation du pain dans le Corps du Christ. C'est donc le thème de la conception virginale du Christ qui se trouve illustré ici par la «Vierge aux épis», avec plus de netteté encore que dans toutes les autres images mariales présentant un contenu similaire.

L'inscription portée sur le phylactère, ainsi que les deux armoiries, nous révèlent l'identité des donateurs, deux personnalités fort intéressantes de l'histoire fribourgeoise: Jean de Lanthen-Heid et son épouse Barbe Techtermann.

Jean de Lanthen-Heid (vers 1530–1609) était issu d'une famille de patriciens de Fribourg, anoblie au XVI^e siècle. Il occupa plusieurs fonctions dans les affaires publiques fribourgeoises: bailli, membre du Conseil, puis bourgmestre, et enfin avoyer, fonction qu'il exerça deux ans sur quatre entre 1562 et 1591. A côté de cette ascension politique, il fit également une carrière militaire au service du roi de France. Sa prise de position en faveur de la France lui coûta sa charge d'avoyer en 1591: ses biens furent confisqués, et lui-même banni momentanément de la ville, parce qu'il était parti en guerre aux côtés du roi protestant Henri IV contre la volonté du Conseil de Fribourg. Il sera pourtant réhabilité six ans plus tard et accueilli avec tous les honneurs dans sa ville natale.

Jean de Lanthen-Heid, qui se maria six fois, épousa Barbe Techtermann (vers 1525–1579) le 7 juin 1574. Agée d'une cinquantaine d'années et donc plus vieille que son époux, elle n'en était pas non plus à son premier mariage: avant 1544 elle avait épousé le capitaine Nicolas Werli, et en 1556 l'avoyer Nicolas de Praroman. Fille d'Ulman Techtermann et d'Isabelle de Gléresse, elle était également originaire de la haute société patricienne.

On ne peut avancer aujourd'hui que des suppositions quant à la raison qui incita le couple à offrir ce panneau. Le meuble suspen-

du figurant contre la bordure supérieure gauche de la composition pourrait peut-être nous fournir un indice. Disposés sur quatre étagères, plusieurs objets sont ici rassemblés (de haut en bas): deux boîtes en bois, une bouteille, un livre; une aiguière, une coupe, un chiffon; cinq livres et une boîte ronde; un chandelier à trois branches et cinq flacons ventrus. Ces objets, sorte de rébus, furent diversement interprétés, tantôt comme des symboles des vertus domestiques de Barbe Techtermann, tantôt comme des



Monogrammiste P. W.
«Vierge aux épis». Huile sur bois,
1576

Liant huileux sur bois.
Hauteur: 175 cm. Largeur: 50 cm.
N° inv. MAHF 7978.
Inscription: «Lang hans von lande
genandt heid Ritter A Ber nitt Au[?]f[...]
Bedacht Barbara Tacherman».

objets culturels rattachés au Temple dans lequel servait Marie. En fait, leur disposition sous forme de petites natures mortes semble moins faire référence à la symbolique mariale qu'à des accessoires de la vie quotidienne. Dans une lettre adressée en 1577 à sa fille Marguerite de Diesbach, Barbe Techtermann évoque une épidémie («prästen») qui coûta la vie à de nombreuses personnes de son entourage (Archives de l'Etat de Fribourg). Elle remercie également sa fille pour les remèdes («das Wasser und thranck») qu'elle lui a envoyés à titre préventif. Un an plus tard, il est à nouveau question de cette maladie. Peut-être les flacons, récipients, ustensiles et livres étaient-ils liés aux soins apportés aux malades. Par ce tableau votif, les donateurs auraient ainsi imploré la Vierge Marie de les protéger contre l'épidémie.

Le panneau est signé du monogramme «P.W.» sur un *cartellino* accroché à la console de l'étagère murale. La signification de ces initiales n'a pas encore été élucidée de nos jours. Deux noms ont été avancés: Pierre Wuilleret (avant 1581 – vers 1644) et Loys Vallélian (actif dans le second quart du XVII^e siècle), mais ils ne peuvent être retenus en raison de la date de réalisation du panneau (1576). On sait peu de chose sur la peinture fribourgeoise de la fin du XVI^e siècle. Avant l'arrivée de l'Alsacien Adam Künimann (vers 1589), il semble que la ville ait manqué d'artistes compétents; les commandes importantes comme le nouveau maître-autel de la collégiale Saint-Nicolas étaient confiées à l'extérieur. Cette situation reflète l'état pitoyable – conséquence des troubles de la Réforme – dans lequel se trouvait la culture fribourgeoise avant la fondation du Collège des Jésuites. On ne connaît aucune création locale dont le style s'apparenterait au gothique tardif et archaïsant de la «Vierge aux épis». Peut-être Jean de Lanthen-Heid fit-il peindre ce tableau votif par un peintre étranger à la ville, ce qui pourrait aussi expliquer le choix d'un type iconographique sinon inconnu à Fribourg. Ce n'est pourtant pas la seule peinture que Lanthen-Heid offrit à une église de Fribourg. En 1587 il fit don à la collégiale Saint-Nicolas de deux grands tableaux de Nicolas de

Hoey, actif à Dijon. Entre 1606 et 1608, peu avant sa mort, il confia au jeune Pierre Wuilleret la commande d'une Danse macabre pour le cloître du Couvent des Cordeliers. Parmi ces œuvres, la «Vierge aux épis» est sans doute la plus modeste quant à sa qualité artistique, mais non la moins intéressante quant à la complexité de son contenu iconographique.

Verena Villiger
Traduction: Aude Virey-Wallon